

Le bulletin d'information hebdomadaire est un outil de communication qui vous est destiné, aussi si vous souhaitez faire paraître une information, annoncer un évènement sur la commune ou les communes du canton, ou **vous inscrire pour le recevoir, vous pouvez envoyer un courriel à : mairie-de-plumelieu@wanadoo.fr**

Le bulletin d'information est désormais disponible tous les jeudis soirs uniquement en Mairie, à l'espace culturel dans les boulangeries et supermarchés de Pluméliau.

Mise en page : Gwénola / Impression : Alexandre - Publication : Commission cadre de vie.

Mathurin ONNO, maire honoraire de Pluméliau, nous a quitté, retrouvez son parcours dans notre prochaine publication.

Compte rendu du conseil municipal du 8 juillet 2014

AJUSTEMENTS BUDGETAIRES : Un point budgétaire sur la consommation des crédits d'investissement a été établi. Les objectifs étaient d'ajuster le niveau des dépenses votées sur les programmes en cours, de réaffecter des crédits devenus inutiles sur certaines opérations abandonnées (restaurant scolaire), de permettre le financement d'autres travaux dont l'engagement était possible rapidement (voirie près du plan d'eau), ou de lancer des études visant à lancer lors des prochaines années des projets structurants.

TRAVAUX DE VOIRIE PRÈS DU PLAN D'EAU : C'est l'offre de la société COLAS d'un montant total de 171 016 € HT € qui a été jugée la mieux-disante. Les travaux débuteront en septembre par l'aménagement du rond-point à l'intersection de la route de Saint Thomas.

ACQUISITION D'UN IMMEUBLE RUE DE LA LIBERATION : La Congrégation des Filles de Jésus a accepté la proposition d'achat d'un montant de 75 000 € qui lui a été adressée pour le vaste immeuble vacant depuis plusieurs années rue de la Résistance.

SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES 2014 : Pour l'ANACR, l'Amicale Laïque du Bel air, et le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM).

URBANISME : EXONERATION DE TAXE CONCERNANT LA PART COMMUNALE : Le Conseil Municipal décide de saisir la possibilité permise par la dernière loi de finances et visant à exonérer de taxe d'aménagement l'implantation des abris de jardins soumis à déclaration préalable. Cette mesure s'appliquera aux déclarations préalables reçues à compter du 1^{er} janvier 2015.

FACTURATION DES SERVICES EXTRASCOLAIRES : ALSH : Le Centre de loisirs accueille régulièrement quelques enfants domiciliés hors commune, Une majoration des tarifs sera désormais pratiquée pour ajuster le coût demandé au coût de revient réel du service. Cette part majorée sera facturée aux communes de domiciliation des enfants et non pas aux familles concernées.

Etudes surveillées : Une heure d'étude surveillée est proposée après la journée de classe aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires publiques. Le prix demandé pour cette prestation sera à compter de septembre 2014 de 2 € l'heure. La commission des affaires scolaires s'engage par ailleurs à travailler sur le développement qualitatif de ce service rendu.

MODIFICATION OU REVISION DU DOCUMENT D'URBANISME : Deux procédures seront engagées rapidement pour permettre l'aménagement de deux secteurs Rue des Fontaines et Port Arthur.

INFORMATIONS

Recrutements au niveau du personnel communal : Un recrutement de chargé d'accueil en mairie est en cours. Un autre recrutement sera étudié au sein des services techniques pour pourvoir au remplacement d'un agent qui fera valoir ses droits à la retraite.

Cession envisagée de terrain à Talvern : Le Conseil envisage la division puis la cession d'un terrain constructible dans le village de Talvern-Nézeze ; Les riverains seront prochainement consultés avant une prise de décision en septembre

Site internet : Choix du prestataire : C'est la société Vannetaise SEEWEB qui a été retenue pour créer le nouveau site de la commune.

Projet nouvelle mairie : La population sera consultée sur ce projet le 21 septembre.

INFORMATIONS COMMERCIALES

Marché tous les mardis
Place Jean Le Bec
De 8h - 13h

« **Sur le pouce** »,
RECHERCHE une serveuse dynamique pour les services du midi. Contrat à longue durée à partir de septembre
Tél : 02.97.51.98.72 ou directement au restaurant

Cours d'art floral le **lundi 21 juillet de 14h30 à 16h** au magasin **PHYSALIS**. S'inscrire auprès d'Alexandra Jégouzo au 02.97.51.81.75

Nouveau : Cédric LE JOSSEC intervient pour tout type de dépannage informatique à domicile, assistance, maintenance.

Vous pouvez le contacter au 07.62.77.17.39.

INFORMATIONS

Mairie de Pluméliau
Mardi au jeudi :
9h - 12h / 14h - 17h
Vendredi et Samedi :
9h - 12h
Tél : 02.97.51.80.28

70ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA COMMUNE DE PLUMÉLIAU

Une cérémonie commémorative aura lieu à la stèle du Rodu le **dimanche 20 juillet à 9h15**.

Un covoiturage est possible, au départ de la Mairie à 9h.

Une idée de loisir

GEOCACHING

Le syndicat de la vallée du blavet vous propose de découvrir ce loisir le **dimanche 20 juillet** (à partir de 9h) à Pont-Augan en Baud. Pour tous renseignements contacter le syndicat de la vallée du blavet : 02.97.51.09.37 ou contact@blavet.com

QU'EST-CE QUE LE GÉOCACHING ?

Le géocaching est un loisir qui consiste à utiliser un GPS pour rechercher ou dissimuler un contenant (appelé « cache » ou « géocache »). Cette chasse aux trésors des temps modernes vous emmène à la découverte de lieux historiques, patrimoniaux ou naturels. Aujourd'hui plus de deux millions de géocaches sont répertoriées dans 222 pays ! Le Syndicat de la vallée du Blavet vous propose de découvrir ce loisir le 20 juillet autour du Blavet à Pont-Augan (Baud).



QUELS SONT LES CIRCUITS PROPOSÉS ?

Les déplacements doux seront à l'honneur, que ce soit le long du chemin de halage, sur les petites routes ou sur les sentiers de randonnées, le vélo sera le meilleur moyen de partir à la recherche des geocaches. Un circuit en canoë sera également proposé pour les plus téméraires (uniquement sur inscription).



QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Tout le monde ! Pour les débutants, des initiations gratuites seront proposées à partir de 10h30. Pour les initiés, plusieurs dizaines de geocaches sont à découvrir tout au long de la journée.

Syndicat de la vallée du Blavet

Tel : 02 97 51 09 37 - www.blavet.com - contact@blavet.com

Vie paroissiale

Dimanche 20 juillet :

Messe à 11h présidée par le Père Maurice KEKEMSA.

Astuce de la semaine



A l'écoute des associations :

L'Association des accidentés de la vie FNATH

La permanence mensuelle est avancée au **jeudi 24 juillet de 10h30 à 11h30** à l'espace Droséra.

Les rendez-vous de Saint-Nicolas-Des-Eaux

6ème édition des photos sur bâches

Pour cette nouvelle édition, la municipalité soutient la création d'une Pluméloise Johanne Gicquel. Elle utilise la photographie pour dévoiler un petit monde qui passe souvent inaperçu par les yeux humains. En utilisant une approche en mode macro, elle zoome les végétaux, les insectes. Venez découvrir la beauté de ce petit monde !

Le marché

Un marché de plein air s'installe chaque samedi en juillet et août de **17h à 19h** sur la promenade des estivants. Ce marché rassemble des producteurs (pain bio, légumes, miel, fromage, saucissons, bière) et des commerçants (poissons, fruits, gâteaux, vins, produits du terroir, brocante, affiches et cartes postales, bijoux, ardoises, sacs ...)

Samedi 19 juillet, le groupe **No Apollo Jazz** animera le marché.

Trio : sax-contrebasse-batterie.



Du stand up paddle

Le club de canoë-kayak de Plumélieu propose la pratique du stand up paddle (ramer debout sur une planche avec une pagaie) tous les jours de 10h à 18h tél : 02.97.51.87.71. Il propose également la location de canoë, kayak, bateau électrique, pédalo...

COULEURS DE BRETAGNE le 3 août

Venez peindre, dessiner

Accueil des participants à partir de 8h à l'ancienne école. Concours gratuit, pour tous renseignements : Tél : 02.97.57.25.19 ou couleurs-de-bretagne@orange.fr

